

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).*

*Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.*

*Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.*

*Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.*

*Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.*

*A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 46**  
**SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT**  
**DANS LE DOMAINE DE LA SANTE**  
-----

Subventions de fonctionnement

Plusieurs associations travaillant dans le domaine de la santé peuvent, en raison de leur activité annuelle, bénéficier d'une subvention.

Il vous est rappelé que la ligne budgétaire 2009 pour l'ensemble des subventions de fonctionnement à des associations à caractère santé est de **13 350 euros**.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'émettre un avis favorable à l'attribution des subventions suivantes.

Associations à caractère santé

<b>Associations</b>	<b>Subventions 2009</b>
Association pour le Don du Sang Bénévole	<b>500</b>
Association des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix d'Auvergne	<b>460</b>
Association des Malades et Handicapés	<b>610</b>
Association Française des Hémophiles – Comité Auvergne	<b>200</b>
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie – ANPAA 63	<b>1700</b>
Association pour le Don d'Organes et Tissus Humains – ADOT 63	<b>500</b>
Association Santé Cancer	<b>610</b>
Association Valentin HAUY pour le bien des Aveugles	<b>700</b>
Groupement d'Action pour l'Insertion et la Promotion des Aveugles et Amblyopes - GAIPAR	<b>1500</b>
Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes - GIAA	<b>800</b>
Société Française La Croix Bleue	<b>500</b>
Prévention Routière	<b>800</b>
Les Bibliothèques Sonores – Association les Donneurs de Voix	<b>700</b>
S.O.S.Suicide Phénix	<b>700</b>
Vie Libre - La Soif d'en Sortir	<b>500</b>
Association Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers – AVMEH 63	<b>500</b>
Centre d'Etude des Malformations Congénitales en Région Auvergne – CEMC Auvergne	<b>1000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12280</b>

## Subvention affectée

### Association AIDES Délégation du Puy-de-Dôme/Allier

AIDES Délégation du Puy-de-Dôme/Allier a pour but de venir en aide aux personnes touchées par l'infection au VIH et à leur entourage, de répondre à leurs besoins sociaux, médicaux, psychologique, juridiques, financiers et moraux :

- en mettant en place des actions de proximité notamment en coordonnant un dispositif d'aide à domicile,
- en impliquant toutes les structures de santé pouvant toucher les personnes dans la promotion et la diffusion de l'information de prévention.

Il est à noter que l'Association AIDES Délégation du Puy-de-Dôme/Allier a perçu une subvention affectée d'un montant de 4600 euros en 2008 reconduite au BP 2009 compte tenu de la régularité des actions accomplies.

Compte-tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de reconduire la subvention affectée à cette association pour un montant de 4600 euros au titre de l'année 2009.

## DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 juillet 2009

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe,

Françoise NOUHEN